Conférence sociale européenne 19 et 20 septembre 2011

Revendications (projet)

**Nous revendiquons, sur le plan macro-économique :**

1. Une politique économique européenne qui tient compte d’un soutien démocratique
2. Une politique européenne qui corrige les déséquilibres économiques entre les États membres et qui renforce les convergences
3. Une fiscalité européenne complémentaire aux politiques fiscales des États membres, qui lutte contre l’évasion fiscale, renforce la progressivité de l’impôt, uniformise les taux d’imposition, renforce la solidarité fiscale entre les États membres.
4. Une politique de croissance et non déflatoire qui soutient une économie verte, respectueuse des travailleurs et de l’environnement
5. Un réinvestissement public et des revalorisations des salaires pour relancer l’économie, plutôt que des politiques d’austérité sur base du constat que les pays à forte protection sociale ont mieux résisté à la crise.

**En matière de lutte contre la pauvreté :**

1. Une directive sur le caractère obligatoire des objectifs de lutte contre la pauvreté : organiser un rapport fréquent sur le progrès, organiser des sanctions pour ces pays qui ne font pas assez d’amélioration, imposer des objectifs de lutte contre la pauvreté pour ces pays qui n’ont pas adopté un objectif de lutte contre la pauvreté…
2. Une procédure d’évaluation des objectifs de lutte contre la pauvreté en cours de processus et élargir les indicateurs de pauvreté pour mieux rencontrer ces objectifs.
3. Une norme sociale qui prévoit une répartition plus équitable et une meilleure redistribution des revenus. L’instrument pour cet objectif est le coefficient de Gini européen.

**En termes d’inclusion active :**

1. Une législation qui garantit une analyse de l’impact social de toutes les mesures prises par l’Union dans tous ses domaines de compétence.
2. Une directive sur le travail décent portant notamment sur une réforme des contrats atypiques, un revenu minimum et adéquat pour toute personne ne disposant pas de moyens suffisants, un salaire minimum et adéquat, un soutien au modèle du dialogue social…
3. Adopter une recommandation sur l’amélioration et le renforcement de la sécurité sociale (sécurité  des pensions, des revenus de chômage, des revenus de soins de santé, …)
4. Adopter une directive-cadre sur l’universalité des services sociaux, leur qualité, leur accessibilité et un investissement durable dans les services sociaux…

**En matière de participation :**

1. Un renforcement de la Méthode ouverte de coordination (MOC) sociale par une participation garantie pour les associations de terrain, la société civile et les partenaires sociaux et en rendant contraignantes les recommandations de la MOC sociale.
2. Une Plateforme de lutte contre la pauvreté développée autour de la MOC sociale. Elle doit devenir la coupole des MOC sociales et garantir le caractère obligatoire des MOC. La Plateforme doit formaliser la participation des associations de terrain et de la société civile et les partenaires sociaux et des experts.
3. Une recommandation sur le soutien des alliances nationales de lutte contre la pauvreté.
4. Des méthodes de participation citoyenne pour renforcer la légitimité de la politique sociale européenne.